

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 75 (1983)
Heft: 1

Artikel: Analyse et critique des principales théories concernant la distribution du profit
Autor: Kappeler, Beat
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-386129>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Analyse et critique des principales théories concernant la distribution du profit

Par Beat Kappeler, secrétaire de l'Union syndicale suisse

La justification de la distribution du profit est avant tout un problème des sociétés économiques basées sur la division du travail et l'appropriation individuelle du surplus économique; un problème fort complexe, qui a donné naissance à de nombreuses théories.

Autant de tentatives d'explication, autant de heurts entre la théorie et la réalité de l'histoire. De cette confrontation permanente, le capital apparaît comme le fruit d'une relation entre les hommes, comme un rapport de domination, une valeur que l'on crée. Mais comment expliquer que le profit aille à un individu ou à un groupe d'individus plutôt qu'à un autre?

Pour assurer une meilleure distribution du profit et une répartition équilibrée de la valeur ajoutée, la participation paritaire, l'autogestion, des fonds d'investissements salariaux et la répartition secondaire assurée par l'Etat constitueraient, dans l'optique syndicale, les principaux remèdes.

Distinction entre la valeur ajoutée et le bénéfice ou le profit net

La justification de la distribution du profit est basée sur la division du travail et l'appropriation individuelle du surplus économique. Cette double condition est nécessaire, car déjà la distribution de la valeur ajoutée pose un problème dans toute société marquée par la division du travail. Mais l'individualisation du surplus, du profit net, y ajoute une nouvelle dimension.

La valeur ajoutée (c'est-à-dire le chiffre d'affaires moins les prestations «input», comme le matériel, produits semi-finis et services achetés) est répartie entre:

- les salaires,
- les intérêts,
- les impôts,
- les dividendes,
- les amortissements,
- les nouveaux investissements.

La distribution de la valeur ajoutée en Suisse

<i>Economie d'entreprise</i>	<i>Economie nationale (chiffres de la comptabilité nationale 1980)</i>
Salaires	102,4 milliards
Intérêts (et loyers nets)	8,8 milliards
Impôts	35,8 milliards (revenus publics nets)
Dividendes	4,6 milliards
Amortissements	18,3 milliards
Nouveaux investissements	7,9 milliards (revenus non distribués des entreprises privés)
Éléments de salaire et de profit	17,5 milliards (revenus des indépendants)

Le bénéfice ou profit net se compose des sommes payées pour les dividendes et les nouveaux investissements (dans la comptabilité ces derniers constituent l'accroissement des réserves, le profit non distribué). Les sommes payées sous le titre d'intérêts, cependant, constituent également une appropriation individuelle de valeur ajoutée par des groupes n'ayant pas de rôle dans la division de travail de l'entreprise. Ces groupes ont moins d'influence sur le taux de cette appropriation que ne l'ont les propriétaires de l'entreprise. Car ces derniers ne retirent pas seulement du profit, mais peuvent disposer de l'entreprise (Verfügungsmacht). Quant aux amortissements, c'est la partie de la valeur ajoutée qui est utilisée pour reconstituer le stock de capital.

Le propriétaire s'assure d'un instrument de travail toujours renouvelé, sans perte par l'usure. Les nouveaux investissements agrandissent l'entreprise (son stock de capital). Ces investissements peuvent permettre d'augmenter la valeur ajoutée par travailleur (rationalisation) ou de faire travailler un plus grand nombre de personnes et d'augmenter ainsi la valeur ajoutée (simple extension).

Les théories du profit

Les classiques: le travail crée les valeurs

Adam Smith et David Ricardo partageaient de l'idée que c'était le travail qui crée les richesses. Adam Smith: «Dans l'état primitif des choses précédant l'appropriation du sol et l'accumulation de capital, tout le produit du travail appartenait au travailleur. Il n'a à le partager ni avec un <landlord> ni avec un employeur.» Et plus tard, dans son livre sur la richesse des nations: «L'employeur obtient une part du résultat de leur

travail ou plus exactement, de la valeur qu'ajoute le travail au matériel sur lequel il est appliqué; et cette part constitue son profit.» (Traduction libre.)

Les socialistes: Karl Marx

Vu la théorie des classiques, ce n'est pas tellement le point de vue général de Marx qui est nouveau, mais les conséquences qu'il en déduit pour la société et son mode d'appropriation du surplus. Selon Marx le travail possède la faculté de produire plus de valeurs qu'il faut pour le reproduire lui-même. Il y a donc plus-value. Celle-ci est appropriée par le capitaliste, et le rapport qu'elle forme avec le capital avancé pour la production est appelé le profit.

Les explications subjectivistes

Le profit et l'intérêt sont la rémunération de celui qui patiente avant de consommer son capital. Or, il existe des personnes qui préfèrent le profit immédiat et qui acceptent d'emprunter le capital et de payer un intérêt (Böhm-Bawerk). D'autres théories expliquent la rémunération du travail par l'équivalence marginale du travail (Jevons, Schumpeter). Les revenus et leur répartition sont le résultat d'un calcul constant entre l'effort et l'avantage que l'on retire de ce dernier. Par cette ruse les travailleurs dépendants deviennent des «entrepreneurs» pouvant calculer et déterminer leur offre de travail sur le marché, et les gains et profits correspondants. Ces théories, outre l'aspect irréaliste inhérent à cette hypothèse, ne permettent pas de chiffrer ou même d'analyser de plus près la notion et le montant de profit dans une société. Le concept de «l'unité marginale» est inopérant et ne permet pas l'attribution des revenus aux différentes couches sociales. Ces théories ne permettent non plus d'expliquer pourquoi des valeurs naissent et pourquoi elles reviennent à un groupe plutôt qu'à un autre.

La société pour le développement de l'économie suisse (WF) donne quant à elle la définition suivante: «L'intérêt (et implicitement le profit) qui revient au propriétaire de capital s'explique par le fait que le mot latin <pecunia> (monnaie) a une racine commune avec <pecus> (bétail). Le revenu du capitaliste serait donc comme la reproduction du bétail, quelque chose de naturel et d'automatique.»

Les explications objectivistes

Depuis Jean-Baptiste Say, on retient trois facteurs de production dans le processus de création de la valeur: le sol, le capital et le travail. On en a ajouté d'autres: le facteur technique, l'organisation, etc. Cette explication est très appréciée, parce qu'elle permet d'imaginer une société harmonieuse: à chacun son dû! La rente foncière, le profit et le salaire

récompensent les différentes couches de la population! Mais la réalité et l'histoire montrent que les propriétaires du sol ou du capital peuvent agir indépendamment du marché. Quand l'offre abonde, ils retirent leurs produits et attendent, ce qui fait remonter les prix et le revenu de l'entrepreneur. Lorsque le prix du travail (le salaire) baisse à la suite d'une offre abondante (crise, afflux vers les villes au XIX^e siècle), les travailleurs – dépendant de la «vente» constante et immédiate de leur force de travail comme seul moyen de subsister – en offrent encore davantage. Ils travaillent des heures supplémentaires, ils travaillent plus vite, leurs femmes travaillent, leurs enfants travaillent. L'offre de travail augmente sans cesse, et son prix chute.

Cette théorie n'explique pas pourquoi ces revenus des différents facteurs sont appropriés par tel groupe ou par tel individu plutôt que par un autre. Elle a néanmoins trouvé un prolongement dans la théorie des productivités marginales des facteurs de production. On explique alors le niveau de rémunération de chaque facteur (donc la rente foncière, le profit et le salaire) par la productivité de la dernière quantité utilisée par la production. Or la productivité (en partant de l'appropriation de la valeur ajoutée) n'est pas si aisément calculable. Par ailleurs la situation de monopole ou de cartellisation influence le niveau des profits sans que cette théorie des productivités marginales fournisse une appréciation. Elle confond des critères techniques de la production avec les relations entre couches sociales dans l'économie.

Un rapport de domination

Selon notre vue le capital est une relation entre les hommes, un rapport de domination. Ceci est différent de la question à savoir si le capital produit de la valeur. Et là encore, notre critique est importante: le capital étant lui-même de la valeur créée, ne peut donc pas l'expliquer. Le capital n'est jamais à l'œuvre seul. Seul le travail peut provoquer ceci.

En marge on doit distinguer le profit comme rente du capital et le revenu de l'entrepreneur pour sa direction. Si l'inventeur d'un appareil médical fonde une entreprise et touche un million de revenus par an de cette production, une partie notable de cette somme peut être considérée comme un salaire de directeur et une prime d'inventeur.

Renouvellement du capital sans partage équitable

Sous l'aspect de la croissance économique, les nouveaux investissements constituent l'élément dynamique (rationalisation, extension). Sous l'aspect de l'appropriation de la valeur ajoutée, ce poste constitue l'accroissement net du stock de capital productif privé. Il revient presque exclusivement aux propriétaires déjà en place. Il alimente de ce fait la répartition des richesses dans le sens d'une tendance vers la concentration, à moins que les salariés puissent épargner proportionnellement et

que leurs avoirs soient admis dans le financement des investissements (non pas comme crédits mais comme capital propre).

L'accroissement net de la fortune nationale en 1980 se présente de la manière suivante:

Epargne publique	3,8 milliards
Epargne des assurances sociales	9,9 milliards
Epargne des sociétés privées	7,9 milliards
Epargne des sociétés publiques	2,2 milliards
Epargne des ménages	3,6 milliards
Total	27,4 milliards

Les ménages ne participent à cet accroissement que pour une très petite partie. D'ailleurs, cette partie était en 1972/1974 le double en termes nominaux, et beaucoup plus élevée aussi comme part du total. Par ménage, l'épargne représente en moyenne 1800 francs par an seulement – ménages aisés inclus (sans l'épargne collective)! La propriété du capital privé se renouvelle et se confirme donc au cours des années. Car on ne peut prétendre que la propriété des parts de société soit également répartie. L'on assiste donc bel et bien au renouvellement du capital sans partage équitable.

Une autre répartition, une autre appropriation de la valeur ajoutée?

- a) La participation aux décisions réduit le pouvoir correspondant à la propriété privée du capital et à l'appropriation du profit. Si cette participation dépasse le cap des 50% du droit de vote, on s'approche du système yougoslave, où le «capital» est avancé comme une dette obligatoire (par la commune par exemple). Les syndicats suisses, dans leur initiative, demandaient la participation paritaire.
- b) Une économie autogérée, coopérative donnerait le pouvoir sur l'entreprise et son profit à l'ensemble des travailleurs. Ils s'organiseraient entre eux en fonction de la production, de leurs facultés et des principes retenus sous le titre de rapports humains (rotation et révocabilité des fonctions dirigeantes, etc.).
- c) Les fonds d'investissement salariaux sont discutés en Europe du Nord et réalisés en Amérique. Une partie du salaire est ainsi versée sous forme de titres de propriété (actions) à un fonds dont les bénéficiaires et les propriétaires sont les travailleurs (solution choisie par l'industrie automobile aux Etats-Unis pour passer la crise). En Suède, on propose le même versement, mais financé par une proportion du bénéfice. Ainsi, sous les deux variantes, la valeur ajoutée revient aux travailleurs (au moins en partie) tout en restant dans l'entreprise et

pouvant financer les investissements. La nécessité de constituer des réserves n'est donc pas un argument «naturel» contre les droits des travailleurs sur la valeur ajoutée.

- d) Une politique salariale agressive peut également distribuer autrement la valeur ajoutée – par l'élimination du profit. L'efficacité à long terme d'un tel système dépend de la possibilité des firmes d'augmenter à nouveau leurs prix, de l'aptitude à l'épargne des travailleurs concernés et de la responsabilité de ces derniers dans le financement des investissements.
- e) La répartition secondaire des inégalités nées lors de la première répartition dans les entreprises peut être réalisée par l'Etat. Des impôts progressifs, des subventions, des nationalisations, des impôts négatifs, la promotion de l'épargne peuvent en être quelques instruments.